

Initiatives ministérielles

celles que j'ai mentionnées tout à l'heure et partant, la prospérité de tous les Canadiens et de tous les humains.

M. Raymond Skelly (North Island—Powell River): Monsieur le Président, au sujet de la question très importante des initiatives du gouvernement dans le domaine des installations de recherche et d'expérimentation, je voudrais donner au député un exemple de ce que nous avons en Colombie-Britannique. Il s'agissait d'installations où des scientifiques effectuaient des expériences essentielles concernant l'environnement dans des laboratoires appartenant au gouvernement. Ils étaient chargés de vérifier les répercussions de diverses activités sur l'environnement.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a décidé que la meilleure solution, conformément au modèle conservateur, était de vendre ces laboratoires, ou de les fermer et de s'en débarrasser. Résultat: le gouvernement engage maintenant, à titre privé, des entrepreneurs, qui travaillent normalement pour des sociétés, et les fait rédiger, pour le compte du gouvernement et des gens de la province, des études sur les répercussions de certaines activités sur l'environnement.

Peut-on imaginer pire conflit d'intérêts? Les besoins des gens ne sont vraiment pas respectés à cause, pour ainsi dire, de l'attitude étroite et de l'obsession du gouvernement à l'égard de la privatisation et de l'énorme conflit d'intérêts qui est maintenant en place.

Le même modèle s'applique ici dans le cas du Conseil national de recherches et il a les mêmes effets: le gouvernement vend ses installations, propose de privatiser ses laboratoires et les donne pour une chanson à l'industrie privée qui les emploiera à des usages très restreints. De plus, le public perd confiance dans le processus de vérification. Les gens ont besoin des conclusions de ces expériences pour bien évaluer les activités industrielles et le développement qui se produisent autour d'eux, mais ces conclusions doivent être crédibles. Et leur crédibilité dépend de l'objectivité du groupe qui fait les expériences.

La Colombie-Britannique donne l'exemple de l'un des pires conflits d'intérêts possibles et ces études, si elles sont rédigées, seront les moins crédibles que l'on puisse imaginer. Les conservateurs font la même chose, ici, avec le Conseil national de recherches. Le député voudrait-il commenter cette question?

M. Pagtakhan: Monsieur le Président, je suis certainement d'accord avec mon collègue en ce qui concerne l'importance de la recherche dans le domaine de la protection de l'environnement. Si nous protégeons notre

environnement aujourd'hui, nous protégeons l'avenir de nos enfants.

Ce que je remarque dans la question du député, c'est la nécessité de donner plus de liberté aux chercheurs, afin que ceux-ci puissent poursuivre leurs travaux sans avoir peur des autorités politiques, sans craindre que les fonds ne soient plus là l'année suivante.

Je remarque également dans la question du député la nécessité de donner plus d'indépendance au Conseil national de recherches, afin qu'il puisse proposer des initiatives audacieuses dans le domaine de l'environnement sans que le gouvernement ne l'oblige à se plier à ses priorités politiques.

Si nous voulons que la recherche fondamentale se poursuive, je crois qu'il est essentiel que nous encourageons nos universités, nos scientifiques et nos professeurs de sciences à s'acquitter de leurs fonctions, de leurs obligations et de leur mission sans entrave et sans crainte des actions des politiciens.

M. David Berger (Saint-Henri—Westmount): Monsieur le Président, il est important d'essayer de situer dans un certain contexte ce débat sur la question du Conseil national de recherches et de son rôle sur le plan de la recherche fondamentale, afin de permettre aux Canadiens de déterminer quel serait l'impact d'une réduction de la recherche fondamentale au CNRC. Je vais procéder de la façon suivante, monsieur le Président.

Tout le monde sait que, dans le monde d'aujourd'hui, les ressources humaines, la recherche et le développement et les connaissances sont devenus des facteurs essentiels dans la concurrence internationale. Tout le monde sait aussi que la prospérité économique du Canada repose encore beaucoup sur l'exploitation de nos ressources naturelles.

Il y a plusieurs semaines, dans leur témoignage devant le Comité permanent de l'industrie, de la science et de la technologie, des représentants de la Canadian Advanced Technology Association nous ont rappelé encore une fois que le Canada dépend largement de ses ressources naturelles pour assurer sa prospérité économique. D'après les chiffres qu'ils ont produits, la balance commerciale du Canada pour les produits manufacturés accuse un excédent important, qui atteint 17 ou 18 milliards de dollars, je crois, dans le cas des exportations de produits liés aux ressources naturelles. Par contre, nous enregistrons de gros déficits dans le cas des produits de technologie rudimentaire, moyenne et avancée.